

l'autre, ce qui, suivant mon opinion, arrivera toujours dans cette partie de la Province, et doit être d'un grand avantage aux cultivateurs, car le temps de la moisson est extrêmement court. Le produit de cette livre de blé pesait 20 livres et 3 onces.

---

Extrait d'une lettre de FELIX O'HARA, écuyer, en date de Gaspé, le 12 octobre.

Le long passage que mon fils a eu en descendant de Québec ici a fait que je n'ai pu semer avant le 7 juin le blé d'été que vous m'avez envoyé. Je l'ai semé dans de petits trous, et lorsqu'il a eu poussé à la hauteur d'environ un pied, je l'ai renchaussé. On l'a coupé le 20 de septembre. Les bestiaux ayant entré dans le champ où je l'avais semé, en ont détruit, à ma meilleure estimation, environ la sixième partie. Malgré cela j'ai recueilli quatre gallons de blé net, outre ce qu'on appelle le glanage, dont j'ai eu un gallon et demi. Le blé net pèse 57 lbs. le minot de Winchester. Je suis dans la ferme opinion que cette espèce de blé sera très avantageuse en ce pays où l'été est si court. Vous observerez cependant que mon épreuve ne doit pas être regardée comme décisive, ayant été accompagnée de quelques désavantages accidentels, comme je viens de vous dire. J'en ferai une plus régulière l'an prochain, et je vous en ferai savoir le résultat.

---

Lu un écrit présenté à la Société par M. BERTHELOT, au nom du M. CURCHON, conçu en ces termes :

L'exportation du blé étant une branche des plus lucratives de commerce en Canada, la culture du sarrasin pourrait y contribuer pour les raisons suivantes :

1o. Que ce grain ne demandant que les plus mauvaises terres, et qui n'en produisent aucun autre, un cultivateur éclairé pourrait par ce